



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de HAUSSY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société PELEIA 35 - siège social : 12 rue Martin Luther King 14280 SAINT CONTEST - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de cinq aérogénérateurs dit "projet éolien du chemin de Valenciennes" sur le territoire de la commune de HAUSSY comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980-1 Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

La procédure intégrée à la présente demande est l'autorisation au titre des obstacles à la navigation aérienne pour les éoliennes terrestres.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **HAUSSY pendant 31 jours consécutifs du 20 novembre 2019 au 20 décembre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ;
- de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale : à la préfecture du Nord – Bureau des ICPE – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX, ou en mairie de HAUSSY : 2 place Jean Jaurès (59294) – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Monsieur Serge GERARD, directeur d'école à la retraite, en sa qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, afin de recevoir les observations et/ou propositions, écrites ou orales, que pourrait susciter cette exploitation, en mairie de HAUSSY, au lieu de consultation du dossier les jours et horaires suivants :

- **le mercredi 20 novembre 2019 de 8h30 à 11h30;**
- **le jeudi 28 novembre de 14h à 17h;**
- **le samedi 7 décembre 2019 de 9h à 12h;**
- **le mercredi 11 décembre 2019 de 14h à 17h;**
- **le vendredi 20 décembre de 9h à 12h.**

Le dossier d'enquête publique en support papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2019>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Benjamin DEHERRE, Chef de projets éoliens pour JP énergie environnement au 01 44 50 55 47 ou à l'adresse électronique suivante benjamin.deherre@jpee.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de HAUSSY pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.